

**MAIRIE**  
**09 700 BRIE**  
 Tél : 05 61 60 47 80  
 mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

**EDITO du MAIRE**



**Briençaises et Briençois !**

Après une année 2011 qui a consisté à mettre en forme les projets municipaux, des travaux divers vont rythmer les mois à venir : gros chantiers pour la rénovation de la mairie et la restructuration du cimetière, ou travaux plus légers comme la fin du programme d'aménagement des bacs à déchets ménagers.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 va être rythmé par les élections, 4 dimanches où nous vous espérons nombreux aux urnes.

Bienvenue aux nouveaux inscrits sur la liste électorale et aux jeunes pour qui ce sera le premier vote !

Enfin, les 7 et 8 juillet, nos amis Briards de Charente nous invitent à découvrir leur commune dans le cadre de l'association Brie de France. Que toute personne intéressée par ce déplacement se fasse connaître.

En 2013, nous serons la commune d'accueil !



**Association « Les Brie de France »**

**Saviez-vous qu'il existe six BRIE en France ?**

Avant ce week-end du 18 et 19 juin, je ne connaissais que les Briençois et les Briençaises d'Ariège ! Mais il y a aussi des Briards dans l'Aisne, des Briards en Charente, des Briois dans la Somme, des Briolais dans les Deux-Sèvres et les Briens et Briennes de BRIE en Ille et Vilaine, nos hôtes de ce week-end fort sympathique.

A l'initiative de Raymond HORVRAIS valeureux cycliste qui a parcouru les 2 630 Km reliant les 6 BRIE en 25 jours, nos amis de BRIE 35 (à 30Km de Rennes) ont lancé le défi de lier d'amitié nos communes respectives. Pari gagné puisque l'association « les BRIE de France » est née, avec pour but « de promouvoir, hors de tout contexte politique ou religieux, les échanges humains, culturels, sportifs et festifs entre les six communes de Brie de France ».

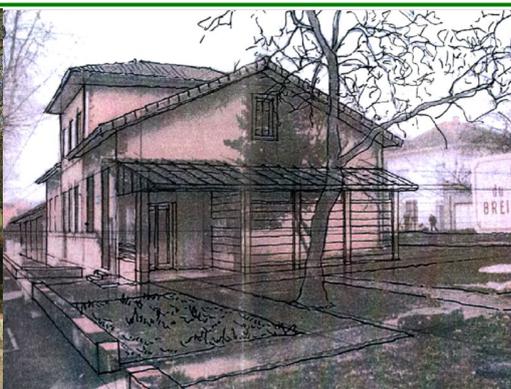
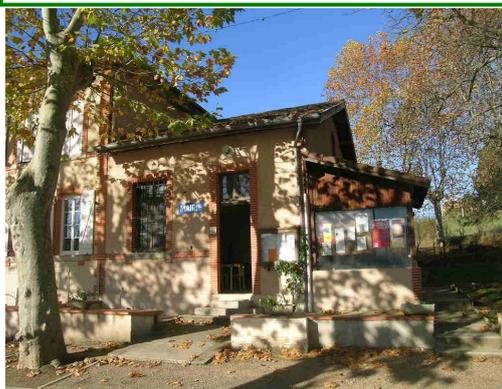
Pour toute information, me contacter. I. Peyrefitte

**Nombre d'habitants par commune**

02 AISNE	58
09 ARIEGE	175
16 CHARENTE	3 755
79 DEUX-SEVRES	193
80 SOMME	346
35 ILLE et VILAINE	786



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la population légale de BRIE est de 175 habitants .  
 La liste électorale principale arrêtée au 28 février 2012 est de 158 électeurs.**



La MAIRIE : esquisse de l'extension envisagée

**Elections présidentielles :**

➤ 22 avril et 6 mai 2012

**Elections législatives :**

➤ 10 et 17 juin

*En raison des travaux à la mairie, les élections se dérouleront dans la salle des fêtes.*

**Pendant la durée des travaux, la mairie a été installée à la salle des fêtes.**

**Horaires d'ouverture inchangés**

**Mercredi de 9h à 12h**

**Vendredi de 14h à 16h**

**Samedi de 9h30 à 12h30**

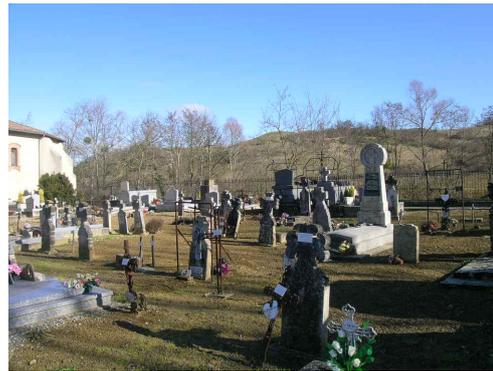
## Les délibérations importantes du Conseil Municipal en 2011

### CIMETIERE suite...

La procédure de reprise des sépultures est désormais terminée. Ainsi, ce sont 73 tombes « abandonnées » qui vont être reprises par la commune. Concrètement, elles seront ouvertes par une entreprise spécialisée, les ossements seront retirés et rangés dans un ossuaire. Ainsi, le cimetière pourra être ré agencé de manière à permettre la création de nouveaux emplacements et si possible d'un espace cinéraire. Les travaux devraient démarrer en mai 2012, pour une durée de 3 mois.

### Cimetière :

Par délibération du 26 octobre 2011, le conseil municipal a décidé de reprendre la totalité des 73 sépultures abandonnées et de faire réactualiser le devis initial qui portait sur 50 sépultures afin de procéder aux demandes de subventions..



### Travaux mairie :

#### ◆Choix d'un maître d'œuvre :

En séance du 2 mars 2011, le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Mairie, au **Cabinet Architecture et Paysage** situé à Lavelanet. Ses missions sont :

- réaliser un état des lieux et un avant projet sommaire selon les demandes des élus
- réaliser les plans définitifs et le dossier de permis de construire
- préparer le dossier de consultation des entreprises pour passer l'appel d'offre
- diriger et réceptionner les travaux

#### ◆Plan de financement du projet

Suite aux diverses demandes de subventions déposées, les montants suivants ont été attribués à la commune :

- Conseil Général de l'Ariège : 4 340 €
- Région Midi-Pyrénées : 10 845 € dont 8 513 € pour la mise aux normes accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Etat : 14 730 €

Soit un total de 29 915 € pour un montant des travaux estimé à 58 920 € HT au moment des demandes de subventions.

### Urbanisme :

◆Suite à la décision de procéder à la vente de « l'aire multi activités » en séance du 5 octobre 2010, la division parcellaire a été réalisée. Une des 2 parcelles de 500 m<sup>2</sup> a été vendue en août 2011 pour un montant de 22 500 €.

### Prestation d'entretien des espaces

#### verts :

Le conseil municipal a choisi de faire intervenir un prestataire pour l'entretien des espaces verts (tonte de pelouse et taille de haies) que ne peut assurer l'employé communal, la commune ne possédant pas de matériel adéquat. « GENE ESPACES VERTS », auto-entrepreneur a été retenue pour un montant de 2 500 € pour 1 an.

### Vote des taux de fiscalité locale pour 2011 :

La réforme des collectivités locales a profondément modifié le mode de calcul des taxes locales. Ainsi, si globalement nos impôts 2011 ont peu bougé, la répartition des taux est différente.

-taxe d'habitation et taxe foncier non bâti : perçue uniquement par la commune et la communauté de communes (mais plus par le Conseil Général),

-taxe sur le foncier bâti : perçue par la commune, la communauté de communes et le Conseil Général (mais plus par la Région).

Par exemple, sur notre feuille « taxe d'habitation » le taux perçu par la commune est passé de 4% en 2010 à 10.58% en 2011.

Mais la colonne « Conseil Général » a disparu. De plus, la taxe professionnelle a été remplacée par d'autres contributions. Au final, le produit de la fiscalité directe locale a été un peu supérieur en 2011 par rapport à 2010 (29 770 €).



### LES PLATANES

Cet été, nous n'aurons guère d'ombrage, les platanes ont eu leur séance d'élagage pour plusieurs années. Depuis quelques mois, certains d'entre-deux avaient un marquage orange, signe d'une fin prochaine. Le Conseil Général de l'Ariège a qui ils appartiennent, a jugé que leur santé nécessitait leur abattage. Onze sont désormais absents du village.



En ce 14 mars 2012, le platane situé devant la mairie est tombé.

## *Rénovation de la mairie : économies d'énergie et mise normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite*

Situés à l'entrée du village, au croisement de la D 14 et de la D 27a, la Mairie de BRIE et son jardinet attenant se doivent d'amener une image accueillante et dynamique de la commune, pour ses habitants mais aussi pour les passants.

La destruction accidentelle du jardinet, les dégradations de « l'abri bus », mais aussi le manque de confort évident du bâtiment (pas d'eau courante, pas de sanitaire, pas d'isolation, froid glacial), et le peu de convivialité de la pièce principale servant par ailleurs de salle du conseil, dénotent d'un réel besoin de rénovation.



C'est pourquoi, depuis le début de ce mandat, des améliorations ont été progressivement apportées :

- changement des fenêtres par des fenêtres double-vitrage en mélèze
- changement des volets à l'arrière
- isolation du grenier avec de la ouate de cellulose

Avec l'obligation à l'horizon 2015 de mettre en accessibilité les bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, il était donc nécessaire de s'engager dans des travaux de rénovation lourde.

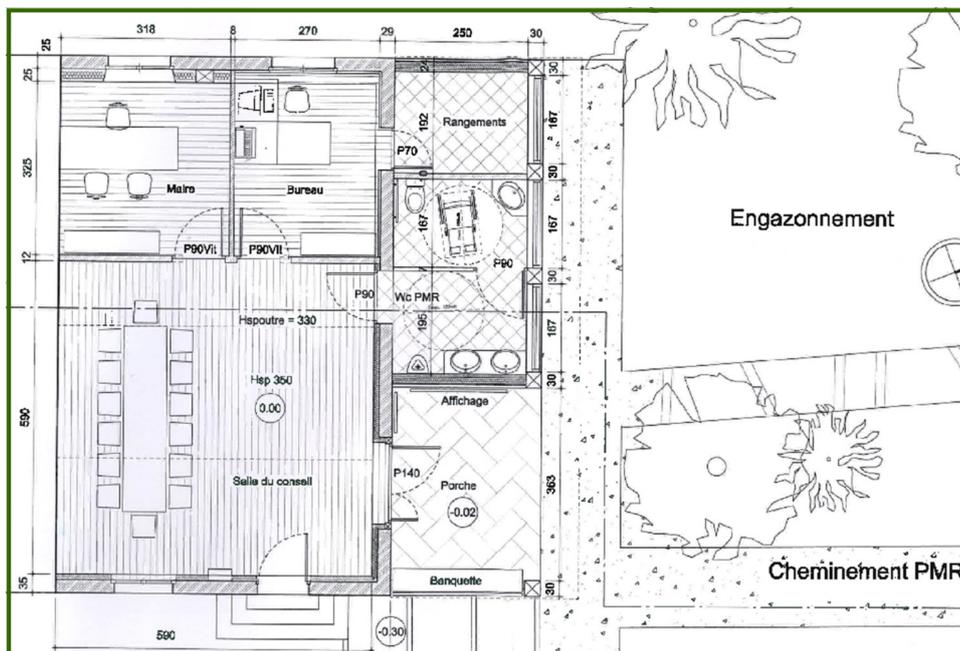
Un dossier de demandes de subventions a été déposé en 2010, mais la subvention de l'état n'a pas été accordée. Représenté en 2011, ce projet a reçu les attributions de subventions nécessaires à sa réalisation (voir page précédente). S'en sont suivies les étapes classiques de sa concrétisation :

- Choix du maître d'œuvre Architecture et Paysages à Lavelanet en mars 2011
- Présentation du projet dessiné et pré chiffré au conseil municipal du 22 juin et du dossier d'appel d'offre travaux au conseil du 26 octobre
- Permis de construire accordé le 22 novembre
- Publication de l'appel d'offre le 30 novembre dans la Gazette Ariégeoise
- Ouverture des plis les 31 décembre : 11 entreprises ont répondu pour 7 lots de corps de métier
- Attribution du marché public lors du conseil municipal du 18 janvier 2012
- Démarrage des travaux le 14 mars 2012 pour une durée estimée de 5 mois.



Globalement, la mairie va avoir une extension de surface d'environ 20 m<sup>2</sup> avec la nouvelle entrée sous un porche (accessible par un cheminement dans le jardinet pour personnes à mobilité réduite). Des sanitaires seront créés ainsi qu'un local archives. Pour cette rénovation, le souhait de l'équipe municipale, partagé par le maître d'œuvre, s'est porté sur des choix de matériaux écologiques encore peu utilisés.

Ainsi, ce projet de rénovation est issu d'une volonté de donner à la mairie les critères de fonctionnalité et de convivialité nécessaires à l'accueil des citoyens, sans excès aucun, à l'image d'une commune certes rurale, mais en progression permanente de population.



## L'espace de la vie citoyenne et associative

### VIVE LES MARIÉS 2011 !

6 août : LOGEART Fabrice  
épouse SEGUÉLA Ghilaine

27 août : DESCOINS Benoît  
épouse DUPUY Céline

Tous nos vœux de bonheur  
les accompagnent !



Céline et Benoît

Notre petite église n'avait pas vécu de mariage depuis plusieurs dizaines d'années.

### CARNET ROSE

24 mai 2011 : ENZO ZAGARIA

FELICITATIONS  
aux heureux parents, Sébastien et  
Coralie demeurant à Lizeau !

### CARNET NOIR

Mme SEGUÉLA Noélie nous a  
quitté en janvier 2011. Avec son  
époux Jean, elle faisait partie de la  
mémoire de BRIE. Nous avons  
une pensée pour elle.



## VIE du village

### Foyer rural : retour sur activités et projets

Le Foyer Rural de Brie a tenu sa 15<sup>ème</sup> assemblée générale en septembre dernier. Le nouveau bureau élu a conforté les orientations qui sont les siennes depuis sa création, à savoir : être un lieu d'échanges et de rencontres entre tous les acteurs locaux (habitants de toutes tranches d'âge, agriculteurs, élus, associations, etc...) et tout cela à travers le sport, la culture, et la convivialité. Nous remercions Huguette Charrie, qui a occupé la responsabilité de trésorière depuis 6 ans, et qui a souhaité se retirer de cette fonction. Elle est remplacée par Geneviève Paubert, membre fondateur du Foyer Rural, et trésorière par le passé.

Pour la 4<sup>ème</sup> année, nous avons réuni nos anciens (+ 75 ans) autour d'un bon repas le 15 janvier. C'est toujours une occasion, à la fois pour eux de se retrouver, mais aussi pour tous de s'enrichir de leur témoignage du passé de notre village.

Les prochaines dates :

- ◆ le 1<sup>er</sup> mai : traditionnelle randonnée vélo, vtt, pédestre, cheval, suivie du repas partagé à la salle des fêtes.
- ◆ le 3 juin : 3<sup>ème</sup> foire bio en Basse Ariège.

**Gymnastique mixte :**  
tous les jeudis à partir de 20h30  
**Cours de danse Country :**  
tous les 4<sup>ème</sup> samedis du mois  
**Contact : Daniel 05 61 60 69 35**

### Ballade nocturne



Le 10 mars 2011, une soixantaine de marcheurs courageux ont sillonné pendant près de 3 heures les chemins de randonnée autour de Brie, en profitant du coucher de soleil et du début de nuit. Une manière originale de découvrir la nature qui s'endort ...

ou se réveille !

Un vin blanc chaud servi à mi-parcours et un civet ont animé cette soirée conviviale, qui verra certainement une seconde édition l'hiver prochain !



### Brevet AUDAX samedi 14 janvier 2012



« BRIE : en ce début d'après-midi, un nuage de brume assombrit le paysage. Le soleil ne peut traverser le rideau obscur, mais les cœurs des marcheurs sont irradiés de bonheur de pouvoir se défouler à ce brevet Audax Marche de 25km autour de ce charmant village qui nous ouvre en grand les portes de la nature. Il faut beaucoup plus de mauvaise mine aux cieus pour décourager les 56 participants... »

Telle est la prose d'Albert QUEROL vaillant organisateur de ces brevets de marche avec son collègue Jean LACOURT, dans le cadre du Cyclo Club Saverduinois. Le brevet AUDAX marche est une épreuve de régularité et d'endurance, à allure imposée. Par exemple : 25 Km en 5h avec 0h50mn de pause. Un grand